



COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTMERLE 3 RIVIERES

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 avril 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 28
Présents : 25 puis 26
Représentés : 2
Absents : 3 puis 2

L'an deux mille seize, le 26 avril et à 20 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 avril, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Etai ent présents : M. Bernard ALBAN, M. Patrice ANSOUD, Mme Yvette BADOIL, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Thierry BRENOT, M. Alain CAMPION, Mme Nathalie CASU, Mme Patricia CHMARA, Mme Bernadette DAGONNET, Mme Marie-Claude DAMOUR, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Mme Marie-Ange FAVEL, Mme Virginie GENOUILHAC, M. Vincent GELAS, M. Gilbert GROS, M. Robert LAGRANGE, M. Raphaël LAMURE, Mme Irène LECLERC, M. Jean-Michel LUX, M. Guy MORILLON, M. Jean-Claude MOURREGOT, M. Philippe PROST, M. Thierry SEVES, Mme Marielle THOMAS (à partir du point n°2), M. Jérôme VENET, M. Nicolas ZIELINSKI,

Etai ent absents : M. Robert DESPLACE (pouvoir à M. VENET), M. Richard SCHNEIDER (pouvoir à Mme BISIGNANO), Mme Marielle THOMAS (pour le point n°1),

Secrétaire de séance : M. Jérôme VENET

N°2016/04/26/01– BUDGET GITE DE GROUPE - EXERCICE 2016 - DECISION MODIFICATIVE N°1

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget GITE DE GROUPE 2016 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/ 66111 – 9 – Intérêts emprunt	+	1 700 €
Recettes	c/7477 – 9 – Subvention du budget communautaire	+	1 700 €

Section d'Investissement

Dépenses	c/1641 - 9 – annuité emprunt en capital	+	100 €
	c/2041512 - 9 – subvention d'équipement	+	2 100 €
	c/2313 – 9 - travaux	-	2 200 €

N°2016/04/26/02– Budget Communautaire - Exercice 2016 - Décision Modificative n°1

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget COMMUNAUTAIRE 2016 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/ 615221 – 0 – Entretien de bâtiments	-	5 171 €
	c/657363 – 0 – Subvention de fonctionnement	+	1 700 €

Recettes	c/73111 – 0 – taxes foncières et d'habitation	- 5 402 €
	c/73112 – 0 – CVAE	+ 22 418 €
	c/73114 – 0 – IFER	+ 166 €
	c/748314 – 0 – dotation de compensation TP	- 326 €
	c/74833 – 0 – compensation CFE	- 638 €
	c/74835 – 0 – compensation TH	- 7 098 €
	c/74124 – 0 – Dotation d'intercommunalité	- 24 268 €
	c/74126 – 0 – Dotation de compensation des groupements	+ 11 677 €

Section d'Investissement

Dépenses	c/2313 – op. 27 – 4 – Jardin des sports - travaux	+ 5 498 €
	c/2051 – op.30 – 0 – Extension du siège - logiciels	+ 1 200 €
	c/020 – Dépenses d'imprévues	- 6 698 €

N°2016/04/26/03 – Gîtes de la Calonne : reversement partiel de la taxe d'aménagement communale

APPROUVE le principe du reversement à la Communauté de Communes par la commune de Guéreins de la moitié de la taxe d'aménagement qu'elle percevra pour les travaux de création des Gîtes de la Calonne, soit un montant de 11 338,50€.

AUTORISE le Président à émettre le titre de recettes correspondant.

N°2016/04/26/04 – Autorisation de signer un avenant n°1 au lot n°3 des marchés de travaux des Gîtes de la Calonne

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au lot n°3 du marché de travaux, ci-après précisé, sans modification du prix initial :

N° du lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
03	GROS OEUVRE	Rhône-Alpes Extérieur (RAE) SARL	235 622,00 €

N°2016/04/26/05 – Autorisation de signer 3 avenants aux marchés de travaux d'extension des bureaux de la CCM3R (lots n°1, 3 et 4)

AUTORISE le Président à signer les avenants aux marchés de travaux, ci-après précisés :

N° du lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT initial HT	MONTANT avenant HT	MONTANT Marché HT	% d'écart
01	TERRASSEMENTS / VRD	E.G.C.A. Sarl	13 929,00 €	1 220,00 €	15 149,00 €	+8.76%
03	OSSATURE METALLIQUE/COUVERTURE/ BARDAGE/ ETANCHEITE	Entreprise TETE SAS	133 702,40 €	-3 900,75 €	129 801,65 €	-2.92%
04	MENUISERIES ALUMINIUM	PROD'ALU01 EURL	27 725,00 €	4 385,00 €	32 110,00 €	+15.82%

N°2016/04/26/06 – ACCUEIL DE LOISIRS - Création d'un poste contractuel d'agent de service et d'entretien pour accroissement temporaire d'activités

CREE un emploi d'agent de service et d'entretien contractuel pour accroissement temporaire d'activité, à temps non complet, pour assurer le service à la cantine et l'entretien de l'Accueil de loisirs (durée maximale d'1 an pendant une même période de 18 mois consécutifs),

DECIDE que la rémunération pourra être rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques de 2nde classe,

ET HABILITE Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives au recrutement.

N°2016/04/26/07 – ACCUEIL DE LOISIRS et SERVICE JEUNESSE - Création de deux postes contractuels d'adjoint d'animation pour accroissement saisonnier d'activités

CREE deux emplois contractuels pour accroissement saisonnier d'activité, à temps complet, pour assurer les temps de préparation et d'animation au sein de l'Accueil de Loisirs et de l'Accueil de Jeunes du service jeunesse,

DECIDE que la rémunération pourra être rattachée à l'échelle indiciaire des Adjoints d'animation de 2nde classe,

ET HABILITE Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives au recrutement.

N°2016/04/26/08 – REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

DECIDE

Article 1^{er}

D'instaurer un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel versé selon les modalités définies. Les dispositions de la présente délibération prendront effet au **1^{er} mai 2016** pour les cadres d'emploi concernés.

Article 2

D'autoriser l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect des principes définis ci-dessus.

Article 3

De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.

N°2016/04/26/09 – Conditions d'attribution et d'utilisation des Véhicules de Services

APPROUVE le règlement intérieur concernant les conditions d'attribution et d'utilisation des véhicules de service, mis en application à compter du 1^{er} mai 2016.

ET AUTORISE le Président à signer les arrêtés attributifs et tout document relatif à cette délibération.

N°2016/04/26/10- Modification du règlement intérieur des équipements sportifs de visiosport

APPROUVE le nouveau règlement intérieur des équipements sportifs de Visiosport, joint en annexe et mis en application à compter du 1^{er} juin 2016.

CONDITIONNE l'accès des locaux à la signature de ce règlement par les écoles et les associations sportives,

N°2016/04/26/11- COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu à la décision suivante :

N°2016/03 – Achat d'un véhicule - MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET SERVICES

Considérant que pour les besoins des services, il convient d'acquérir un véhicule automobile,

Vu la proposition de la société Garage PONCET Lionel - ZI Les Rochons - 01090 MONTMERLE SUR SAONE

Un marché de fournitures est passé entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières et la société Garage PONCET Lionel - ZI Les Rochons - 01090 MONTMERLE SUR SAONE pour l'acquisition d'un véhicule automobile d'occasion.

Le véhicule CITROEN C3 commerciale HDi 70 confort entreprise, mis en circulation le 19/01/2012 et immatriculé CA-253-LK (79 000 km), est acquis au prix de 7 200 euros TTC, y-compris la fourniture de la carte grise et la reprise du véhicule PEUGEOT 206 HDI (immatriculé 1275YA01).

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget communautaire, en section d'investissement, en opération 35.

Fait à Montceaux, le 26 avril 2016

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX



AFFICHE du :
Au :